

Niger

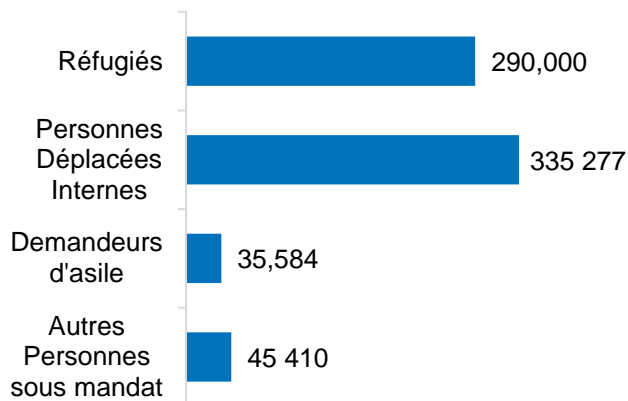
Décembre 2023

Au 31 décembre, **6 819 individus (1 114 ménages)**, en provenance du Tchad, sont arrivés dans la commune de N'guigmi, située dans la région de Diffa, en raison des violences perpétrées par des groupes armés non étatiques. La plupart de ces personnes vivent dans des conditions précaires, certaines étant accueillies par des familles locales. Une mission conjointe du HCR et de ses partenaires a évalué leurs besoins et plaidé auprès du gouvernement pour une reconnaissance prima facie.

Entre mars et décembre, **1 757 réfugiés maliens (348 ménages)**, fuyant les combats dans la région de Menaka au Mali et expulsés par les autorités algériennes, sont arrivés à Assamaka, dans la région d'Agadez. Le HCR coordonne une réponse pour ces populations en fournissant des services de protection, des distributions alimentaires, des soins de santé, de l'eau potable et des installations sanitaires, tandis que des discussions sont en cours avec les autorités pour leurs relocalisation.

Au 31 décembre, **5 692 personnes**, dont 3 840 individus évacués de la Lybie et 1 852 réfugiés enregistrés au Niger, ont quitté le Niger pour la réinstallation ou par voies légales complémentaires vers des pays tiers depuis le lancement du projet de Mécanisme de transit d'urgence (ETM) au Niger en 2017. Le HCR continue de fournir une assistance humanitaire et de mener des activités de coexistence pacifique au centre ETM à Hamdallaye et à Agadez.

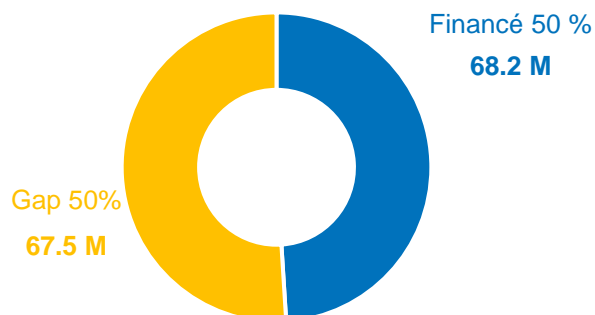
STATISTIQUES DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT FORCÉ ENREGISTRÉES AU NIGER (AU 31 DÉCEMBRE 2023)



FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2023

\$ 135,7 M

Demandés par l'opération du HCR au Niger en 2023



Remise des infrastructures d'eau par le HCR aux réfugiés et communautés d'accueil au site de l'ETM à Hamdallaye et à Beri Koira. © HCR 2023

Contexte opérationnel

Malgré les divers conflits dans la région et la situation instable découlant du coup d'État du 26 juillet dernier, **le Niger continue d'accueillir des réfugiés et des demandeurs d'asile** en provenance du Nigeria (66%), du Mali (22%), du Burkina Faso (10 %) et 2% d'autres pays. De plus, on compte plus de **335 277 personnes déplacées internes (PDI)** et environ 45 410 autres personnes relevant du mandat du HCR, y compris les retournés nigériens qui résidaient hors du pays dans des zones touchées par divers conflits et insécurités, les contraignant à fuir à nouveau.

L'intervention du HCR au Niger se caractérise par une approche centrée sur la fourniture de services de protection, d'assistance et de solutions pour les personnes déplacées de force. Une attention particulière est portée aux groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, et les individus ayant des besoins spécifiques. Cette démarche privilégie également le renforcement des structures communautaires.

En décembre, les opérations du HCR se sont déroulées de manière ininterrompue sur l'ensemble du territoire, à l'exception des zones désignées comme « zones d'opérations militaires » par le gouvernement, où les activités humanitaires ont été temporairement suspendues. Le HCR et d'autres acteurs humanitaires ont continué de plaider auprès des autorités régionales en faveur d'un assouplissement progressif de ces mesures, afin de garantir que les personnes dans le besoin reçoivent l'assistance nécessaire chaque fois que la situation sécuritaire le permet. Cela a permis de minimiser l'impact de ces restrictions sur les opérations humanitaires à l'échelle nationale, bien que la situation sécuritaire reste considérablement difficile, notamment dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi.

Des opérations militaires en cours, menées par les forces de défense du Niger, ont été signalées le long des frontières avec le Mali, dans le cadre du récent pacte de sécurité mutuelle signé par le Mali, le Niger et le Burkina Faso). Il est à craindre que ces opérations, combinées à l'augmentation des activités des groupes terroristes et armés au Mali, ne provoquent des mouvements de population vers les localités d'Abala, Tillia, Tassara et Tchintabaraden dans les régions de Tillabéri et Tahoua au Niger.

Le HCR demeure profondément préoccupé par la situation des individus vulnérables au Niger, les déplacés internes, les réfugiés, et les communautés hôtes affectées par la situation. Les sanctions en vigueur, la hausse des prix et la persistance de la fermeture des principaux points d'accès entre le Niger et le Bénin ainsi que le Nigeria - des voies cruciales pour l'importation de biens essentiels - continuent d'affaiblir la résilience globale des populations. À moins d'une avancée significative dans la résolution de la crise politique, **la situation humanitaire de nombreuses populations vivant sur le sol nigérien risque de devenir alarmante**.

Tout comme l'ensemble des agences des Nations unies au Niger, le HCR a instauré des canaux de communication avec le gouvernement, engageant des discussions avec des responsables clés des ministères de l'Intérieur, de l'Action humanitaire et de la Justice, à la fois sur le plan technique et stratégique. Cette coopération revêt une importance cruciale pour assurer la continuité fluide des activités humanitaires, faciliter la libre circulation du personnel, des ressources et des finances, et permettre la réalisation de tâches essentielles, telles que la détermination du statut de réfugié.

Région de Tillabéri

Contexte : Au 31 décembre 2023, la région de Tillabéri compte 207 013 personnes déplacées de force, dont 133 236 personnes déplacées internes (le plus grand nombre au Niger), 42 718 réfugiés, principalement originaires du Mali, et 31 059 demandeurs d'asile, majoritairement en provenance du Burkina Faso. Depuis l'arrivée des réfugiés maliens à Tillabéri en 2012, le HCR et le gouvernement du Niger ont collaboré activement pour **promouvoir leur inclusion socio-économique au sein des zones et des communautés d'accueil**, en adoptant une **stratégie dite « hors camp »**. Grâce à l'appui des

acteurs du développement et aux initiatives d'intégration au sein des communautés locales, les réfugiés maliens et leurs hôtes locaux ont bénéficié d'une gamme variée de services, d'un accès à la terre, au logement, ainsi qu'à de nouvelles opportunités de subsistance. En parallèle, des améliorations notables ont été apportées aux infrastructures nationales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'approvisionnement en eau.

Pour **favoriser la coexistence pacifique** entre les différentes communautés, le HCR a facilité des rapprochements en établissant des "zones communes" telles que les banques de céréales des villages, les magasins d'aliments pour le bétail, ainsi que par le biais de la création de divers comités communautaires mixtes.

- Pour **renforcer la protection des enfants et prévenir l'apatridie, le HCR a facilité l'organisation d'audiences foraines pour faciliter la délivrance de 2 000 actes de naissance** aux demandeurs d'asile, les PDI et les enfants de la communauté d'accueil à Terra. Environ 500 actes de naissance ont également été distribués aux élèves des écoles de la localité de Kouré, grâce à la collaboration avec les services d'état civil, tandis que 31 autres certificats de naissance ont été délivrés aux enfants déplacés de force et de la communauté d'accueil à Abala.
- Le HCR, en collaboration avec ses partenaires, a procédé au **préenregistrement de 147 personnes, soit 39 ménages de réfugiés maliens à Abala, au cours du mois de décembre**. Ces réfugiés, originaires de la localité d'Anderanboukan au Mali, avaient fui vers le Niger à la suite d'un ultimatum émis par des groupes armés non étatiques depuis le 22 novembre.
- Pour faciliter le travail des structures locales fournissant divers services aux réfugiés et à d'autres personnes déplacées de force, le HCR a distribué du matériel informatique à la mairie de la commune rural d'Inates, dans la région de Tillabéri.
- Le HCR et ses partenaires ont organisé un dialogue communautaire au guichet unique d'Abala avec la participation de 120 personnes issues des communautés de réfugiés, de PDI et de la communauté d'accueil, dont 61 femmes. L'objectif de ce dialogue était de prévenir les conflits et de renforcer la coexistence pacifique entre les communautés.
- Pour prévenir la délinquance juvénile et renforcer la protection des enfants déplacés de force et de la communauté d'accueil, le HCR a procédé à la réception provisoire d'un « espace amis enfants » mis en place par son partenaire RET Germany à Ouallam. Plusieurs activités récréatives seront menées pour les enfants dans cet espace, contribuant également à la coexistence pacifique.



Un groupe de réfugiés et de membres de la communauté d'accueil à Ouallam, dans la région de Tillabéri, reçoit une boulangerie traditionnelle nouvellement construite par le HCR et ses partenaires. © HCR 2023

- Pour favoriser l'autonomie et promouvoir la coexistence pacifique, le HCR et ses partenaires ont remis un moulin à 15 femmes, dont 12 réfugiées et trois membres de la communauté d'accueil, à Ouallam. Cette initiative vise également à stimuler la relance économique, améliorer les moyens de subsistance

et réduire les distances de déplacement pour les femmes qui devaient auparavant se rendre au centre-ville d'Ouallam pour moulinier les céréales.

- Le partenaire du HCR, le CIAUD Canada, a également inauguré une boulangerie traditionnelle nouvellement construite à Ouallam, au bénéfice de 15 jeunes réfugiés et membres de la communauté d'accueil. Ce projet vise à autonomiser la communauté locale pour satisfaire ses besoins alimentaires et améliorer les moyens de subsistance.
- Pour **accroître les revenus des ménages et promouvoir l'autonomie**, le HCR et ses partenaires ont distribué 88 chèvres pour des activités d'élevage à 60 éleveurs réfugiés à Ouallam.
- Pour **lutter contre la désertification et le changement climatique, le HCR et ses partenaires ont impliqué les communautés locales dans la plantation de 50 arbres fruitiers** dans les écoles primaires des sites urbanisés d'Abala et de Sanam. Cette initiative vise également à réduire la concurrence pour les ressources naturelles et à contribuer à la sécurité alimentaire.
- Le 11 décembre, le préfet d'Abala a officiellement lancé les travaux de réhabilitation de la route en terre menant au marché du bétail d'Abala desservant à la fois les populations déplacées de force et les populations d'accueil. Le projet de construction, soutenu par le HCR et exécuté par son partenaire de projet RET Germany, vise aussi à renforcer la coexistence pacifique.
- Au 31 décembre, **le HCR et ses partenaires ont attribué 1 405 logements sociaux nouvellement construites à des personnes déplacées de force à Abala**. Ces maisons fournissent un abri décent, renforcent la protection des personnes déplacées de force et les communautés d'accueil.

Région de Tahoua

Contexte : La région de Tahoua se distingue par la présence de réfugiés venant du Mali dans sa partie nord, et au sud, par celle de réfugiés en provenance du Nigeria et de ressortissants nigériens résidant auparavant au Mali, contraints de fuir vers leur pays d'origine. **Au 31 décembre 2023, la région de Tahoua compte 128 858 personnes déplacées de force, dont 76 161 PDI, 42 460 réfugiés et 10 237 autres personnes, notamment des retournés.** En raison de l'insécurité persistante le long de la frontière avec le Mali, notamment dans la zone de Ménaka au Mali, de nouveaux arrivants parmi les réfugiés ont été enregistrés au cours des derniers mois dans les localités de Tchintabaraden, Telemcess et Tillia. De plus, le **département de Madaoua, qui se trouve à la frontière avec le Nigeria, continue d'accueillir des demandeurs d'asile en provenance du Nigeria** (État de Sokoto) en raison des incursions récurrentes de groupes armés non étatiques dans les villages frontaliers.

- Malgré la politique du gouvernement nigérien visant à reconnaître les Maliens fuyant la violence en tant que réfugiés sur une base prima facie, une vingtaine de camions, ainsi que les quelques 1 346 réfugiés maliens les transportant, restent bloqués à Tassara, dans la région de Tahoua, depuis décembre 2023. Une interdiction temporaire de déplacement par le HCR et ses partenaires dans ces zones suscite de vives inquiétudes.
- Environ 12 familles de réfugiés maliens, arrivées le 28 décembre à Tchintabaraden, ont été escortées de retour à Tillia dans la région de Tahoua. Ce groupe, composé de 53 individus, principalement des femmes et des enfants, aurait fui le village d'Inharbane au Mali en raison de l'insécurité généralisée. Le HCR est en contact avec les autorités locales pour trouver une solution respectant le droit international.



Des camions remplis de réfugiés fuyant les attaques de groupes armés dans la région de Menaka au Mali arrivent à Tchintabaraden, dans la région de Tahoua, en décembre. © HCR 2023

- Le 11 décembre, les autorités locales ont **signalé l'arrivée d'environ 2 000 réfugiés maliens (300 ménages) à Tchitabaraden**. Ces personnes, préenregistrées avec l'aide de la police nationale du Niger, ont fui les attaques de groupes armés dans la région de Menaka au Mali. Depuis mars 2022, Tchintabaraden a connu des afflux de réfugiés en provenance du Mali, totalisant environ 16 202 individus (2 833 ménages) au 11 décembre.
- Le 4 décembre, le HCR et ses partenaires ont effectué une évaluation d'un site potentiel de relocalisation près d'Intibilate, à environ 3 kilomètres de Tchitabaraden dans la région de Tahoua. Cette démarche stratégique vise à accueillir environ 15 000 personnes déplacées relocalisées depuis des villages de la communauté d'accueil. Intibilate est envisagé comme un village d'opportunité, conforme à la politique hors camps, où le HCR et ses partenaires prévoient de mettre en œuvre des infrastructures sociales et des activités de subsistance pour les personnes déplacées et les communautés d'accueil.
- **Le HCR et ses partenaires ont distribué 3 500 kits d'articles ménagers essentiels** (CRI), comprenant des couvertures, des nattes, des moustiquaires, des seaux et des vêtements, auprès de personnes déplacées et de communautés d'accueil vulnérables dans la région de Tahoua. Les bénéficiaires comprennent des ménages de réfugiés maliens récemment arrivés à Tchitabaraden, d'anciens réfugiés, d'autres réfugiés nouvellement arrivés et des PDI. En outre, environ 1 500 kits CRI, principalement composés d'articles vestimentaires, ont été distribués dans le département de Madaoua.
- Entre le 19 et le 20 décembre, le HCR et ses partenaires ont distribué 1 000 kits contenant des réchauds améliorés à des ménages de réfugiés et de communautés d'accueil dans cinq villages abritant des réfugiés nigériens dans la zone rurale de Bangui dans le département de Madaoua. Cette initiative vise à réduire la consommation de bois de chauffage, à lutter contre la désertification et à minimiser les risques de concurrence et de conflit autour des ressources communautaires rares.
- Entre le 19 et le 24 décembre, le HCR et ses partenaires ont distribué 1 500 kits d'articles ménagers essentiels et de vêtements à des ménages de réfugiés enregistrés et de rapatriés dans le département de Madaoua. Les kits comprenaient des seaux, des nattes, des couvertures et des moustiquaires.
- **Le HCR et ses partenaires ont soutenu des survivantes de VBG en distribuant des kits d'activités génératrices de revenus**, notamment des équipements et du matériel de couture et de tissage, à trois groupes de survivantes dans les villages d'accueil de Madaoua, Bangui et Kataguiré.
- Le HCR et ses partenaires ont poursuivi **la construction de deux banques céréalières traditionnelles** à Bangui et Kataguiré, dans la région de Tahoua, gérées par un groupe de 53 membres, dont 32 réfugiés impliqués dans l'agriculture et le maraîchage.
- Le partenaire opérationnel du HCR, le NRC, en collaboration avec la Commission nationale d'éligibilité du Niger (CNE), a organisé une session de formation pour les fonctionnaires de l'état civil de trois communes du département de Madaoua. La formation les a dotés de compétences et d'outils pour numériser les données de l'état civil, y compris l'enregistrement des naissances.

Région de Diffa

Contexte : depuis 2013, la région de Diffa a été le lieu d'accueil des réfugiés nigériens fuyant les violences terroristes dans les États du nord-est du Nigeria. Au 31 décembre, **la région abritait 258,074 personnes en situation de déplacement forcé**, comprenant 116 310 réfugiés, 104 656 personnes déplacées internes, 35 172 Nigériens résidants au Nigeria et forcés de fuir vers leur pays d'origine, et 1 936 demandeurs d'asile. Bon nombre de ces individus ont connu des déplacements répétés et la majorité résident dans des sites informels ou au sein de communautés d'accueil.

Les réfugiés en provenance du Nigeria continuent d'affluer vers le camp de Sayam Forage, ainsi que vers d'autres sites d'accueil de la région, à la recherche de meilleures conditions de vie et de sécurité. Au total, **le camp de Sayam Forage, le seul camp de réfugiés au Niger, abrite actuellement 31 174 personnes**.

- **Les arrivées continuent dans la commune de N'Guigmi, région de Diffa, de ressortissants tchadiens** fuyant la persécution par des groupes armés non étatiques et les affrontements entre les ces groupes et les forces armées tchadiennes dans le bassin du lac Tchad depuis mars 2023. Actuellement le nombre d'individus concernés s'élève à 6 819 (1 114 ménages). Ils sont installés à N'Guigmi, Gueskerou, Bosso et Diffa. Vivant dans des situations précaires, certains sont hébergés par des familles locales, d'autres sur des sites, faisant face à des pénuries de nourriture, de logement, d'articles non alimentaires et d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Ils sont également vulnérables à la violence sexuelle. Les enfants encourent des risques de protection et n'ont pas accès à l'éducation, tandis que les personnes ayant des besoins spécifiques rencontrent des difficultés liés à leurs droits fondamentaux, et'il existe peu d'opportunités de subsistance.
- Une mission d'évaluation conjointe a recommandé une reconnaissance prima facie pour les ressortissants tchadiens. Le HCR continue de plaider auprès du gouvernement pour une décision rapide et prépare un budget de 3,2 millions de dollars pour répondre aux besoins de protection et d'assistance d'environ 10 000 personnes en raison des arrivées continues.
- Entre le 18 et le 22 décembre, les autorités locales, le HCR et les équipes de suivi de la protection des partenaires ont signalé le **déplacement interne de 1 425 personnes de la localité de Melaram vers Blabrine, dans la commune de N'Guigmi**. Ces mouvements ont été déclenchés par des vols, des extorsions de biens, en particulier de bétail, et des menaces de groupes armés non étatiques. Parallèlement, environ 613 personnes (150 ménages) des communautés de Djakime 1 et 2 ont fui à travers la frontière vers Daboua, un village situé sur le territoire tchadien, en raison des activités des groupes armés.
- Les menaces et les activités violentes des groupes armés non étatiques ont contraint 188 personnes (37 ménages), principalement des éleveurs, à fuir de la municipalité de Kablewa pour trouver refuge au site de Djori Kolo dans la région de Diffa. Depuis le 27 décembre, le ministère nigérien de l'Action humanitaire a enregistré environ 20 130 personnes déplacées à l'intérieur du pays sur le site de Digargo à Diffa.
- Le HCR et les partenaires gouvernementaux ont achevé la **vérification physique et l'enregistrement biométrique de personnes déplacées dans la région de Diffa, couvrant environ 144 178 individus** (40 000 ménages), dont 116 138 réfugiés, 1 350 demandeurs d'asile et 26 690 rapatriés.
- Le 14 décembre, le HCR a fait un don substantiel d'équipements de bureau et d'ordinateurs à des entités régionales clés à Diffa, y compris la gouvernance, les préfectures, les services d'état civil et les hautes cours. Cela visait à renforcer les capacités administratives pour mieux répondre au déplacement forcé. Le gouverneur de la région de Diffa a salué le HCR pour sa collaboration et son soutien continu aux autorités régionales pour maintenir un environnement de protection favorable.
- Pour améliorer les conditions de logement, le HCR et ses partenaires ont distribué des kits de construction, comprenant des tôles, du ciment, des crochets, des portes et des fenêtres, aux 500 ménages ciblés dans le camp de réfugiés Sayam Forage à Diffa. De plus, 13 ménages de réfugiés nouvellement arrivés ont reçu des kits d'abris d'urgence.
- Le HCR et les partenaires ont achevé la **construction de 150 abris durables sur le site de Gagam** et repris la production de briques interverrouillées hydroformées à l'usine de briques de Diffa. Ces briques seront utilisées pour construire des abris pour les personnes déplacées qui sont retournées dans leurs villages dans la région de Diffa, dans le cadre du programme de retour de PDI.
- Pour **améliorer la qualité de l'apprentissage des élèves réfugiés et de la communauté d'accueil**, le HCR et ses partenaires ont distribué 300 kits scolaires, comprenant des cartables, des manuels et des fournitures. Des campagnes de sensibilisation ont également été menées pour améliorer la fréquentation scolaire dans le camp de Sayam Forage et les zones hors camp, touchant environ 1 500 personnes dans les communes de Diffa, Bosso, Maine Soroa et Kablewa.
- Pour **renforcer la protection des femmes et des filles déplacées de force et de la communauté d'accueil, le HCR et ses partenaires ont distribué 164 kits de dignité**, comprenant des serviettes hygiéniques, du savon et d'autres articles d'hygiène, à 164 filles et femmes âgées de 12 à 44 ans au camp de Sayam Forage.

Région de Maradi

Contexte : Depuis plus de deux ans, le conflit dans le nord-ouest du Nigéria a contraint plus de 80 000 Nigériens à fuir vers la région de Maradi. De plus, **les incursions répétées de bandits armés sur le territoire nigérien ont provoqué le déplacement interne d'environ 16 000 personnes.** Des bandes criminelles armées opèrent régulièrement des deux côtés de la frontière, ciblant principalement des agriculteurs et des éleveurs, et procédant à des enlèvements en vue d'obtenir des rançons. Au 31 décembre 2023, on compte environ 78 650 personnes déplacées de force dans la région de Maradi.

La réponse du HCR à Maradi consiste à aider les réfugiés qui le souhaitent à se relocaliser à une distance plus sûre de la frontière, tout en apportant une assistance aux communautés d'accueil afin de soulager la pression résultant de forte présence. Des sites ont été aménagés dans les villages ruraux voisins, offrant divers services aux réfugiés et aux communautés d'accueil, notamment un accès renforcé à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation et à des services de protection. Ces implantations ont été désignées comme villages d'opportunité (VO). Au total, il en existe trois dans la région de Maradi, situés près des villages de Chadakori, Dan Dadji Makaou et Garin Kaka.

- Les opérations militaires en cours menées par les forces de sécurité et de défense du Niger, conjuguées aux attaques récurrentes des groupes armés non étatiques, continuent de présenter des défis majeurs pour l'accès humanitaire dans la région de Maradi. Le 20 décembre, le HCR a dû suspendre temporairement l'enregistrement biométrique



Des personnes déplacées de force dans la région de Maradi reçoivent des documents d'identification après une opération d'enregistrement biométrique et de vérification physique menée par le HCR et ses partenaires. © HCR 2023

- et la vérification physique, qui avaient repris en novembre. L'exercice, initialement destiné à 94 421 réfugiés, n'a atteint que 44 % de l'objectif en raison du climat d'insécurité persistant. Des négociations sont en cours pour traiter 25 000 réfugiés en 2024, après avoir achevé une opération similaire à Madarounfa.
- Le HCR a engagé des discussions avec le gouverneur de Maradi et les autorités régionales pour aborder les préoccupations liées à l'insécurité, entravant les processus d'enregistrement et de vérification. Une recommandation clé du comité de sécurité régional a souligné la nécessité de reloger les réfugiés résidant trop près de la frontière dans des « villages d'opportunité » à Maradi, en raison de la situation sécuritaire précaire. Les autorités exigent désormais des préapprobations pour toutes les missions humanitaires, faisant suite à une évaluation approfondie des risques sécuritaires.
- Les attaques récurrentes de groupes armés ont conduit à la fermeture de 936 écoles, touchant 73 876 enfants,** dont 35 670 filles, dans les régions de Tahoua, Tillabéri, Maradi et Diffa, selon un rapport du Cluster Protection. Pour encourager la fréquentation scolaire et soutenir les filles, le HCR et ses partenaires ont distribué des trousseaux d'hygiène aux filles en âge de procréer dans trois « villages d'opportunité » à Maradi.
- Le 4 et 5 décembre, le HCR et ses partenaires ont commémoré la Journée internationale des personnes handicapées en distribuant des aides à la mobilité, notamment des béquilles, des cannes, des fauteuils roulants et des tricycles, à 17 personnes handicapées à Maradi. De plus, des médicaments essentiels ont été distribués aux centres de santé intégrés des trois « villages d'opportunité ».
- Entre le 29 novembre et le 2 décembre, le HCR et ses partenaires ont organisé des cliniques mobiles dans la commune de Guidan Roundji, fournissant des consultations et des traitements gratuits à environ 285 réfugiés et membres de la communauté d'accueil. Les cliniques se sont également

concentrées sur la sensibilisation à la santé mentale et aux soins psychosociaux. Des efforts sont en cours pour étendre les services de clinique mobile à Katara Moussa, à Bassira et Dan Kanon.

- Dans les trois « villages d'opportunité » de Garin Kaka, Dan Dajin Makaou et Chadakori, le HCR et ses partenaires ont achevé la **construction de 247 abris durables sur les 474 prévus pour les réfugiés**. De plus, 15 des 20 abris prévus pour les PDI à Guidan Alkali ont été achevés, les abris restants étant en cours de construction pour améliorer les conditions d'hébergement des personnes déplacées de force à Maradi.
- Pour améliorer les conditions de vie, le HCR et ses partenaires ont achevé avec succès la construction de 90 abris durables pour les ménages de personnes déplacées de force et vulnérables de la région de Maradi. De plus, 109 latrines familiales sur les 200 prévues ont été construites dans les trois « villages d'opportunité » de Maradi, contribuant à améliorer les conditions d'hygiène et de prévention des maladies.
- Le partenaire du HCR, le CIAUD, a poursuivi la **construction d'ateliers de transformation d'arachides et de fabrication de savon à Garin Kaka**. Cette initiative vise à renforcer l'autonomie et à promouvoir la coexistence pacifique entre les réfugiés et les communautés d'accueil. De plus, une formation de trois mois en couture destinée à 10 femmes réfugiées et membres de la communauté d'accueil a été soutenue par le HCR et son partenaire APBE à Dan Dadij Makaou.
- Environ 280 agriculteurs, dont 170 réfugiés et 110 agriculteurs locaux de trois sites maraîchers, ont reçu un soutien essentiel sous forme d'intrants agricoles, d'équipements et de matériaux. L'aide comprenait 4 500 g de graines de tomate, chou, laitue et carotte ; 20 kg de graines de moringa locales ; 200 kg d'engrais NPK ; 30 litres de produits de protection des plantes ; 48 arbres fruitiers, dont manguiers, goyaviers, papayers et citronniers ; 50 outils agricoles (houe, râteau en fer, arrosoir) et 6 équipements (2 dispositifs de protection des plantes et 4 rouleaux de tuyau de 50 mètres). Les agriculteurs ont préparé des lits pour les pépinières et le semis, marquant une étape cruciale dans le développement agricole des trois « villages d'opportunité ».
- Le 29 décembre, le HCR, en collaboration avec les services régionaux compétents, ont officiellement lancé un programme de formation professionnelle accélérée visant 100 jeunes, dont 70 réfugiés et 30 membres de la communauté d'accueil de Chadakori, Garin Kaka et Dan Dadij Makao « villages d'opportunité ». Ces cours couvrent divers domaines tels que la maroquinerie, la mécanique rurale, la réparation de téléphones portables, la transformation alimentaire, la santé animale et la couture.

Agadez

Contexte : le Niger est le théâtre de mouvements mixtes comprenant des flux migratoires se dirigeant vers la Méditerranée et l'Europe, ainsi que des personnes fuyant la Libye ou expulsées d'Algérie. **Tout au long de l'année 2023, les déplacements forcés de population vers la région d'Agadez ont continué**, mettant une énorme pression sur les ressources des communautés d'accueil, en particulier dans la ville frontalière d'Assamaka, qui continue de recevoir à la fois des migrants, des personnes en quête d'asile et des réfugiés. Au 31 décembre 2023, on compte environ 2 788 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés au centre humanitaire et dans les maisons d'hôtes à Agadez. De plus, la région frontalière d'Assamaka a accueilli environ 1 757 réfugiés maliens entre juin et décembre, tandis que des convois officiels et non officiels de personnes expulsées d'Algérie ou arrivant spontanément ont compris plus de 30 000 individus entre janvier et décembre 2023.

L'abrogation de la loi de 2015 contre le trafic de migrants par le gouvernement du Niger en novembre 2023 a soulevé des inquiétudes quant à l'augmentation des mouvements de population vers Agadez en direction de l'Afrique du Nord et de l'Europe via la route de la Méditerranée centrale. L'objectif du HCR est de veiller à ce dont les personnes ayant besoin d'une protection internationale, parmi celles impliquées dans ces mouvements mixtes, aient accès à la protection, à l'asile et à l'aide humanitaire.

Au Niger, le HCR œuvre à **renforcé le système national d'asile** et à mettre en place une gamme d'activités garantissant la protection et le bien-être des réfugiés et des demandeurs d'asile. À plus long terme, l'objectif du HCR est d'appuyer ces populations à trouver des **solutions plus durables à leurs**

besoins, telles que leur intégration dans le tissu socio-économique, l'installation dans des pays tiers à travers l'utilisation de voies complémentaires ou le retour volontaire dans leur pays d'origine si les conditions de sécurité le permettent. Des options légales complémentaires, par le biais du regroupement familial, les visas d'études ou les évacuations humanitaires, sont également envisagées. En partenariat avec l'OIM, des ONG partenaires et le gouvernement du Niger, le HCR identifie les demandeurs d'asile au sein des mouvements mixtes et leur fournit des conseils et une assistance adaptée.

- Au 31 décembre, **1 757 individus (348 ménages) de réfugiés maliens sont arrivés dans la ville frontalière d'Assamaka**. L'afflux a commencé en juin 2023 avec environ 531 personnes expulsées par les autorités algériennes en raison d'un conflit avec des éleveurs locaux. De plus, plus de 800 réfugiés maliens qui résidaient indépendamment en Algérie se sont rendus à Assamaka. Un autre groupe d'environ 370 réfugiés, fuyant la violence armée dans le village de Tafnit dans la région de Menaka au Mali, est arrivé à Assamaka directement depuis le Mali.
- Le HCR, en coordination avec divers partenaires est en train de répondre aux besoins des réfugiés maliens arrivant à Assamaka. En décembre, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), en collaboration avec COOPI, a organisé une distribution alimentaire significative d'aliments, fournissant 26 404 tonnes de mil, de niébé, d'huile et de sel aux réfugiés maliens. COOPI est activement impliqué dans la fourniture d'eau au site des réfugiés par le biais de camions-citernes, et les besoins de santé des réfugiés sont pris en charge par le centre de santé intégré d'Assamaka avec le soutien de Médecins Sans Frontières (MSF). Ces efforts collaboratifs visent à assurer le bien-être des nouveaux arrivants réfugiés maliens à Assamaka. La deuxième dose du vaccin contre la pneumonie a été administrée aux enfants réfugiés maliens de 0 à 11 ans, et 159 de ces enfants ont été inscrits avec succès à l'école primaire d'Assamaka.
- En décembre, le Représentant du HCR pour le Niger a eu des discussions cruciales avec les autorités locales et les partenaires lors d'une mission à Agadez. L'accent a été mis sur la résolution de problèmes opérationnels, notamment la relocalisation de la population de réfugiés maliens vers un autre site, afin de renforcer leur protection et d'assurer une coexistence pacifique avec la communauté d'accueil. Les autorités régionales ont unanimement rejeté l'option de développer un site à Ingal (région d'Agadez), préférant la relocalisation à Tchintabaraden dans la région de Tahoua, qui accueille déjà des réfugiés maliens du même groupe communautaire.
- Le HCR a achevé la construction d'une école au Centre Humanitaire (CH) à Agadez. Cette école, située dans un quartier résidentiel en développement, dessert non seulement les élèves de la communauté d'accueil, mais permet également aux enfants réfugiés du CH, qui devaient auparavant parcourir 3 km pour se rendre à l'école, de se rendre facilement à leur nouvelle installation éducative.
- Pour renforcer la protection des femmes et atténuer les risques de violence basée sur le genre, le HCR et ses partenaires ont distribué des kits de dignité et d'alimentation à 40 réfugiés, dont 19 filles, 17 femmes et quatre hommes au Centre Humanitaire d'Agadez. Les distributions visaient également à répondre aux besoins immédiats et à améliorer le bien-être général de la population vulnérable.



Le HCR et son partenaire ADES à l'école primaire Mai Adaoua construite pour les enfants réfugiés et ceux de la communauté hôte à Agadez. © HCR 2023

Réfugiés urbains à Niamey

Contexte : Au 31 décembre 2023, Niamey abrite environ 5 149 réfugiés et 729 demandeurs d'asile. La majorité, soit 84 % (4 337 personnes), provient du Mali. Conformément à la législation nigérienne, les victimes maliennes du conflit dans le nord du Mali bénéficient d'une reconnaissance prima facie, tandis que

les personnes d'autres nationalités suivent la procédure régulière du gouvernement pour la détermination du statut de réfugié (RSD).

Le contexte urbain de Niamey a incité le HCR à regrouper les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des interventions visant la protection et l'assistance des réfugiés et demandeurs d'asile urbains au sein d'une structure physique, appelée Guichet unique. Ce dernier a l'avantage de réduire les coûts et permet une approche intégrée, ainsi qu'une meilleure coordination des services fournis par les différents partenaires. Les réfugiés et les demandeurs d'asile reçoivent une assistance et des conseils en matière de documentation, ainsi que des informations sur les différentes formes d'assistance, telles que l'assistance médicale, le soutien psychologique et l'éducation. **Le centre gère également une ligne verte que les réfugiés peuvent appeler gratuitement pour poser des questions, demander des conseils sur l'assistance ou déposer une plainte.**

Parallèlement, le HCR et ses partenaires effectuent régulièrement des visites à domicile et surveillent le bien-être des bénéficiaires à Niamey. Le HCR gère plusieurs maisons d'hôtes temporaires (dites « cases de passage ») en coopération avec ses partenaires afin d'assurer une protection adéquate aux personnes présentant des vulnérabilités spécifiques. **Afin de renforcer les structures communautaires, le HCR et le gouvernement du Niger soutiennent et coopèrent régulièrement avec le Comité central des réfugiés de Niamey**, composé de représentants issus des différentes communautés réfugiés résident à Niamey.

- Le 28 décembre, le HCR, en collaboration avec ses partenaires, a distribué des kits scolaires à 400 enfants réfugiés fréquentant les écoles à Niamey et dans ses environs. Cette distribution, qui a eu lieu au guichet unique de Niamey, visait à améliorer l'apprentissage des enfants réfugiés.
- **Afin d'améliorer l'accès à une éducation primaire de qualité**, le HCR et ses partenaires ont fourni 12 kits scolaires, comprenant des sacs et d'autres fournitures, aux responsables des écoles primaires Bobiel II et Bobiel IV à Niamey. Ces fournitures sont destinées aux élèves de ces écoles, qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile dans la capitale.
- **Pour prévenir l'apatridie, le HCR et son partenaire CIAUD ont assisté les autorités locales à distribuer des actes de naissance**, établis grâce à des jugements supplémentaires, à 187 élèves des écoles primaires de la subdivision Niamey 5. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan d'action national du Niger pour lutter contre l'apatridie.
- En décembre, le HCR a fait don de 20 tablettes à la commission nationale d'éligibilité pour faciliter leur travail lié à la digitalisation des procédures de détermination du statut de réfugié.
- En décembre, **le HCR et ses partenaires ont remis de nouvelles infrastructures dans le cadre du projet de Mécanisme de transit d'urgence (ETM) à Hamdallaye et dans le village d'accueil de Beri Koira**. Les infrastructures comprennent deux hangars de réception à l'infirmerie et au centre administratif de Hamdallaye, un château d'eau de 5 000 litres alimentant l'infirmerie, des gouttières pour améliorer le drainage de l'eau, des bornes d'incendie, des rampes d'accessibilité et des bureaux rénovés. À Beri Koira, le HCR a installé cinq lampadaires solaires et trois bornes-fontaines pour l'approvisionnement en eau potable.



Grâce à un nouveau point d'eau offert par le HCR, les femmes et les enfants de la communauté d'accueil du village de Béri Koirra, près du site ETM de Hamdallaye, n'ont plus à parcourir plusieurs kilomètres pour chercher de l'eau potable. HCR © 2023

- Le HCR et ses partenaires ont achevé l'électrification solaire des 80 maisonnettes des réfugiés, de la salle d'écoute, de la salle informatique et de l'infirmerie sur le site de Hamdallaye qui accueille des évacués de Libye. Chacune des 80 unités d'habitation des réfugiés a été équipée d'un kit solaire comprenant des batteries, un ventilateur et une ampoule. Ces améliorations renforcent la capacité d'énergie renouvelable de Hamdallaye et réduisent la consommation de carburant.

- Quinze lampes solaires, stratégiquement placées par le HCR et ses partenaires, sont officiellement entrées en service en décembre. Dix de ces lampes ont été installées à Hamdallaye et trois dans le village communautaire de Béri Koirra. Cette initiative vise à fournir un éclairage essentiel aux réfugiés et aux communautés d'accueil, contribuant à la durabilité environnementale et renforçant la protection des populations vulnérables, en particulier des femmes et des filles.

- Afin de promouvoir l'autonomie et la coexistence

pacifique à Hamdallaye, le HCR et son partenaire CIAUD ont remis deux ateliers de soudure et de couture aux autorités locales. Ces ateliers offrent des opportunités aux jeunes précédemment formés par le HCR et ses partenaires de perfectionner leurs compétences, de générer des revenus et de construire de meilleurs futurs. Un comité de gestion mixte a été mis en place pour une gestion transparente et rationnelle.

Réinstallation

En décembre, 66 personnes ont quitté le Niger pour la réinstallation vers trois pays, portant le nombre total de personnes réinstallées/départies par des voies légales complémentaires depuis 2017 à 5 692, dont 3 840 évacués et 1 852 réfugiés enregistrés au Niger.

Au 31 décembre 2023, 526 évacués demeurent au centre du Mécanisme de transit d'urgence (ETM) et dans des maisons d'hôtes à Hamdallaye et à Niamey. Parmi eux, 175 personnes sont en attente de départ, tandis que 271 personnes attendent des entretiens/décisions d'entretien. Quarante-vingts autres sont en attente de soumissions pour la réinstallation.

Le HCR intensifie ses plaidoyers auprès des pays d'accueil pour obtenir davantage de places et faciliter les départs en réinstallation, y compris à travers les entretiens à distance, vu le contexte actuel difficile suite au coup d'État de 26 juillet et aux sanctions imposées par la CEDEAO.

Partenariat

Le HCR joue un rôle de **leadership du Cluster Protection** au Niger, où il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la protection. Cette plateforme de partenariat assure une coordination efficace des efforts déployés en faveur des personnes déplacées internes, et permet une harmonisation et une synergie plus grande des efforts des acteurs de protection au Niger. Le Cluster Protection génère de

précieuses informations qu'il partage avec l'ensemble des partenaires, comble les éventuelles lacunes identifiées et oriente la direction stratégique du Plan de réponse humanitaire (HRP).

Les initiatives du HCR ont pour but de **favoriser l'intégration économique et l'inclusion sociale des communautés déplacées**. Cette approche est étroitement alignée sur les priorités du gouvernement du Niger, s'inscrivant dans le cadre du Pacte mondial pour les réfugiés, du **Nexus Humanitaire – Développement** et de la politique hors camp du gouvernement. Le HCR s'efforce également de développer son partenariat avec une variété d'acteurs, dont les instances étatiques pertinentes, les ONG nationales et internationales, le secteur privé, les établissements d'enseignement supérieur ou encore les médias. Une collaboration étroite avec la Direction générale de l'état civil et des réfugiés (DGEC-R), et le ministère de l'Action humanitaire, les deux principaux partenaires du HCR, assure une protection adéquate à l'ensemble des réfugiés et demandeurs d'asile et déplacés internes présents sur le territoire nigérien.

Remerciements spéciaux aux donateurs qui ont contribué à l'opération du HCR au Niger en 2023

États-Unis d'Amérique | Union européenne | Italie | Allemagne | Belgique | France | Luxembourg | Espagne | Education Cannot Wait | Canada | Fonds central d'intervention d'urgence | Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies | Royaume-Uni | Monaco | Programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA | Donateurs privés

Et merci aux donateurs qui ont accordé un financement flexible au HCR dans le monde en 2023

Suède | Norvège | Danemark | Fédération Russe | Pays-Bas | Allemagne | Royaume-Uni | France | Suisse | Irlande | Belgique | Algérie | Autriche | Australie | Bulgarie | Canada | Estonie | Indonésie | Finlande | Portugal | Islande | Luxembourg | Malte | Monaco | Monténégro | Nouvelle-Zélande | Koweït | Philippines | République de Corée | Pérou | Arabie Saoudite | Serbie | Singapour | Thaïlande | Turquie | Uruguay | Donateurs privés

Contact :

Bettina Schulte, Chargée des Relations Extérieures, schulte@unhcr.org, Tel: +227 82 80 39 04
Jean-Sébastien Josset, Associate Communications Officer, josset@unhcr.org, Tel : +227 90766977

LIENS : UNHCR NIGER OPERATIONAL PAGE - TWITTER - FACEBOOK

NIGER
PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR
31 Dec 2023

UNHCR
The UN Refugee Agency

PERSONNES RELEVANTES EN DÉPLACEMENTS FORCÉS

686,271

REFUGIÉS 270,000
DEMANDEURS D'ASILE 35,584
PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES 335,277
AUTRES PERSONNES 45,410

La population des réfugiés, et demandeurs d'asile représente une part importante de la population nigérienne. En 2023, 45% de la population concernée au Niger sont des réfugiés et 53% de demandeurs d'asile. Les réfugiés et demandeurs d'asile proviennent principalement du Nigeria (66%), du Mali (22%) et du Burkina Faso (10%).

Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays est estimé à près de 335,300 soit 49% des personnes relevant du HCR et une diminution de 11% en un an. La région de Tillabéri accueille 40% de la population déplacée, alors que celle de Diffa recense 31%.

La situation du Nigeria compte 49% des personnes déplacées. Celle du Mali 22%, du Burkina Faso 10%, du Tchad 6%, du Soudan 5%, le reste étant des personnes déplacées d'origine du Nigeria.

PERSONNES RELEVANTES EN DÉPLACEMENTS FORCÉS

686,271

REFUGIÉS 270,000
DEMANDEURS D'ASILE 35,584
PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES 335,277
AUTRES PERSONNES 45,410

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

Nigeria	202,034
Mali	67,761
Burkina Faso	31,004
Soudan	3,048
Chad	1,923
Autres	1,332

PDI – PRINCIPALES RÉGIONS

Tillabéri	133,236
Diffa	104,656
Tahoua	76,161
Maradi	16,307
Namèy	4,917

ÉVOLUTION MENSUELLE DES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

ÉVOLUTION MENSUELLE DES REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE

PROFIL DE LA POPULATION – PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

DEMOGRAPHIE

60+	2%
18-59	24%
12-17	9%
5-11	15%
0-4	5%

ENFANTS 5%

FEMMES & ENFANTS 57%

PROFIL DE LA POPULATION – REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE

DEMOGRAPHIE

60+	2%
18-59	15%
12-17	9%
5-11	14%
0-4	5%

ENFANTS 5%

FEMMES & ENFANTS 83%

PRINCIPALES OCCUPATIONS

Agriculture, foresterie, pêche...	38,155
Nettoyage et autres services	30,158
Hôtellerie, vente au détail et autres	12,009
Travailleur de l'artisanat et de la construction	4,342
Transformation des aliments	3,110
Affaires, administration et autres services	2,510
Vendeur	2,068
Minier	1,970
Opérateurs d'installations fixes et autres	1,576

BESOINS SPÉCIFIQUES

Enfant à risque	45,113
Besoins spéc. d'IJF	32,129
Femme à risque	20,330
Personne à risque	14,059
Vieillesse à risque	6,893
Besoins médicaux	6,884
Handicap	3,830
SOBVI	2,949
Family unity	1,623
Torture	1,578
Enfant non accompagné	1,442

SITUATIONS

SAHEL

116,237 REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE
209,397 PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES
10,237 AUTRES PERSONNES

NIGERIA

180,665 REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE
120,963 PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES
35,173 AUTRES PERSONNES

URBAN & ETM

8,682 REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE
4,917 PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

CARTOGRAPHIE DES PERSONNES CONCERNÉES

SITUATIONS

SAHEL

116,237 REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE
209,397 PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES
10,237 AUTRES PERSONNES

NIGERIA

180,665 REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE
120,963 PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES
35,173 AUTRES PERSONNES

URBAN & ETM

8,682 REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE
4,917 PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

BESOINS SPÉCIFIQUES

Enfant à risque	45,113
Besoins spéc. d'IJF	32,129
Femme à risque	20,330
Personne à risque	14,059
Vieillesse à risque	6,893
Besoins médicaux	6,884
Handicap	3,830
SOBVI	2,949
Family unity	1,623
Torture	1,578
Enfant non accompagné	1,442

PRINCIPALES OCCUPATIONS

Agriculture, foresterie, pêche...	38,155
Nettoyage et autres services	30,158
Hôtellerie, vente au détail et autres	12,009
Travailleur de l'artisanat et de la construction	4,342
Transformation des aliments	3,110
Affaires, administration et autres services	2,510
Vendeur	2,068
Minier	1,970
Opérateurs d'installations fixes et autres	1,576

BESOINS SPÉCIFIQUES

Enfant à risque	45,113
Besoins spéc. d'IJF	32,129
Femme à risque	20,330
Personne à risque	14,059
Vieillesse à risque	6,893
Besoins médicaux	6,884
Handicap	3,830
SOBVI	2,949
Family unity	1,623
Torture	1,578
Enfant non accompagné	1,442

* Cette carte inclut seulement les chiffres des réfugiés biométriquement enregistrés.